# Rapport de surveillance réglementaire UTILISATION DES SUBSTANCES NUCLÉAIRES AU

**CANADA**: 2022



Présentation du personnel de la CCSN Réunion de la Commission Le 2 novembre 2023 CMD 23-M31.A





CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

- Mise à jour demandée par la Commission
- Messages clés
- Aperçu du programme
- Cotes et tendances
- Rendement des titulaires de permis
- Implication
- Interventions
- Conclusion



Personnel de la CCSN qui inspecte une zone de traitement de substances nucléaires non scellées dans une installation de cyclotron (source : personnel de la CCSN)



CMD 23-M31.A Rapport de surveillance réglementaire sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 – Réunion de la Commission, 2 novembre 2023









Mise à jour demandée par la Commission

## Mississauga Metals and Alloys



CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

### Mesures réglementaires récentes :

- Ordre du fonctionnaire désigné donné le 21 mars 2023
  - L'ordre exige de prendre des mesures pour assurer la sûreté et la sécurité des substances nucléaires sur le site et qu'éventuellement, les substances nucléaires soient retirées de la propriété.
  - La Commission a par la suite donné à ces entités l'occasion d'être entendues au sujet de l'ordre.
  - Actuellement à l'étude par la Commission
- Ordre du fonctionnaire désigné donné le 24 mai 2023
  - Ne pas entreprendre quelque activité que ce soit associée aux remorques contenant des substances nucléaires.
  - Le fonctionnaire désigné a confirmé l'ordre le 25 juillet 2023.



Inspecteur de la CCSN qui vérifie les lectures du débit de dose près de la remorque contenant des déchets

Source: personnel de la CCSN

Les substances nucléaires sur le site demeurent sûres et sécuritaires



CMD 23-M31.A Rapport de surveillance réglementaire sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 – Réunion de la Commission, 2 novembre 2023









Messages clés

CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

- Selon l'évaluation des résultats en matière de rendement des titulaires de permis pour 2022, le personnel de la CCSN conclut que les substances nucléaires au Canada sont utilisées en toute sûreté.
- Des modifications ont été apportées au RSR de 2022 en réponse aux questions de la Commission et des intervenants.
- L'implication des parties intéressées est une priorité.

L'utilisation des substances nucléaires et de l'équipement réglementé au Canada demeure sûre et sécuritaire.



CMD 23-M31.A Rapport de surveillance réglementaire sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 – Réunion de la Commission, 2 novembre 2023









Aperçu du programme

### Diverses utilisations des substances nucléaires



CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023





CMD 23-M31.A Rapport de surveillance réglementaire sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 – Réunion de la Commission, 2 novembre 2023









Cotes et tendances



CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

### L'algorithme de calcul des cotes est prudent.

En fait, une seule exigence à risque élevé recevant une cote « Inférieur aux attentes » fera diminuer le rendement global dans ce DSR à « Inférieur aux attentes ».

comptent un plus grand nombre de travailleurs ou qui ont plus d'exigences à respecter en raison de leurs activités autorisées peuvent voir cet effet amplifié.

Les cotes inférieures aux attentes ne sont pas nécessairement indicatives d'une défaillance d'un programme.



### Facteurs qui influencent les cotes des DSR et tendances

CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

Le nombre de cotes « Inacceptable » est un indicateur de sûreté clé en cours d'année.

Le personnel attribuera des **cotes « Inacceptable »** dans les cas où **les mesures prises** par le titulaire de permis **ne sont pas sécuritaires**.

- Les pratiques non sécuritaires sont traitées immédiatement au moyen de mesures d'application de la loi, comme des ordres.
- Les ordres demeurent en vigueur tant que la CCSN n'est pas satisfaite des mesures correctives prises par le titulaire de permis.

En 2022, quatre cotes « Inacceptable » ont été attribuées pour **l'ensemble** des DSR.



### Tendances dans le RSR sur les substances nucléaires

CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 – Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

- Les cotes des DSR sont un indicateur de sûreté important lorsqu'elles sont prises en contexte.
  - Nous adoptons une approche prudente en matière de cotation.
  - Les résultats du RSR représentent un point fixe dans le temps (cote d'inspection) et ne reflètent pas les mesures correctives prises.
  - Il est difficile de tirer des conclusions à partir des données d'une année à l'autre, puisque différents titulaires de permis sont inspectés chaque année.
- Dans le RSR de 2022, les résultats de 2022 sont comparés avec ceux obtenus sur une moyenne de cinq ans.
  - Il est plus utile d'examiner les tendances en matière de rendement sur une période de cinq ans.

Les tendances fournissent des renseignements utiles, en contexte.



CMD 23-M31.A Rapport de surveillance réglementaire sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 – Réunion de la Commission, 2 novembre 2023









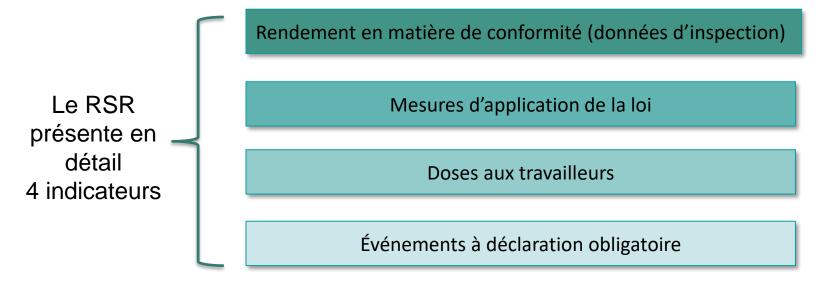
Rendement des titulaires de permis

### Paramètres de rendement



CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 – Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

De multiples indicateurs sont utilisés pour mesurer le rendement des titulaires de permis.



Ces 4 indicateurs confirment que l'utilisation des substances nucléaires et de l'équipement réglementé au Canada demeure sûre et sécuritaire

## Rendement en matière de conformité



CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

#### Système de gestion

98 % des inspections ont donné lieu à une cote satisfaisante.

O cote « Inacceptable »

#### Radioprotection

77 % des inspections ont donné lieu à une cote satisfaisante.

4 cotes « Inacceptable »\*

#### Santé et sécurité classiques\*\*

Tous les titulaires de permis de déchets de substances nucléaires ont obtenu des cotes satisfaisantes.

O cote « Inacceptable »

#### Conduite de l'exploitation

85 % des inspections ont donné lieu à une cote satisfaisante.

0 cote « Inacceptable »

#### Sécurité

92 % des inspections ont donné lieu à une cote satisfaisante.

0 cote « Inacceptable »

#### Protection de l'environnement\*\*

Tous les titulaires de permis de déchets de substances nucléaires ont obtenu des cotes satisfaisantes.

0 cote « Inacceptable »

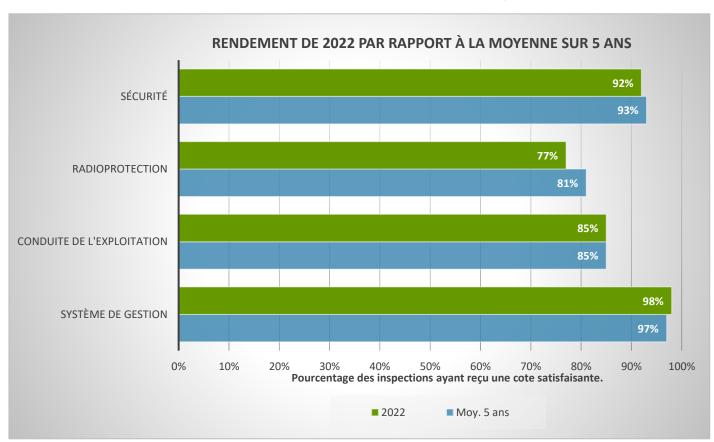
<sup>\*3</sup> des 4 cotes « Inacceptable » ont été attribuées à un seul titulaire de permis de jauge portative dans le cadre de multiples inspections.

<sup>\*\*</sup>Ces DSR ne sont déclarés que pour quatre permis de déchets de substances nucléaires visés par le présent rapport.

### Tendance dans les données

CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

La comparaison des moyennes sur 5 ans donne un aperçu plus clair des tendances en matière de rendement d'une année à l'autre.





## Mesures d'application de la loi



CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

#### 5 ordres donnés en 2022 :

4 en réponse aux inspections

1 lorsqu'un titulaire de permis a omis de présenter une demande de renouvellement de permis

Tous les ordres sont clos.

Activités de surveillance en 2022							
	2018	2019	2020	2021	2022	Moy. 5 ans	
Nombre d'inspections	949	863	371	583	656	684	
Nombre de mesures d'application de la loi	16	13	6	11	5	10	

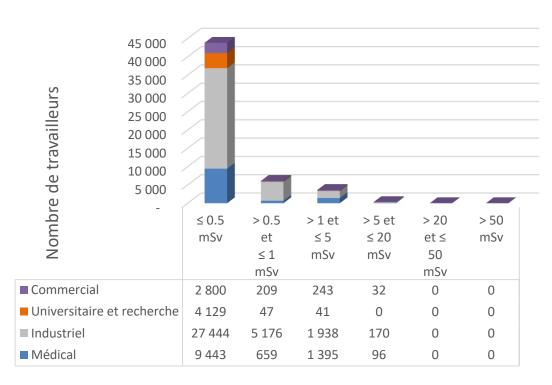
La CCSN adopte une approche graduelle des mesures d'application de la loi



### Doses aux travailleurs en 2022



CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023



### 93 % de tous les travailleurs ont reçu une dose inférieure ou égale à 1 mSv

# 53 822 travailleurs 19 812 TSN

 0 dose déclarée supérieure à la limite réglementaire pour les TSN

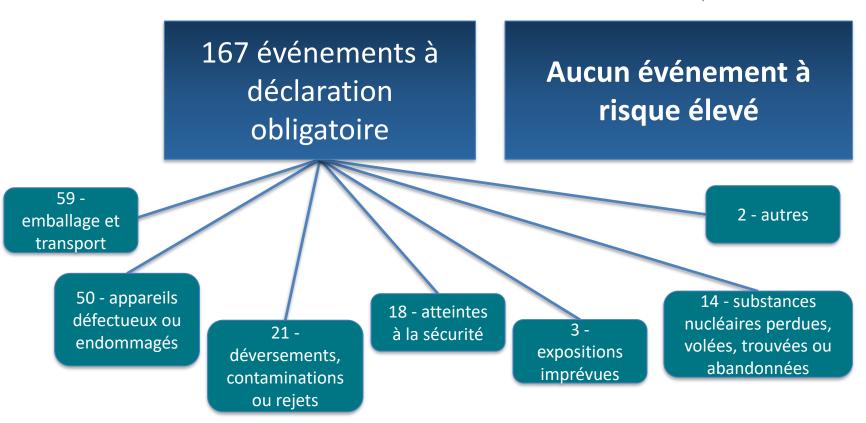
#### 34 010 non-TSN

- 3 doses déclarées supérieures à la limite réglementaire pour les non-TSN
- Les trois doses déclarées ont été évaluées et les dossiers sont clos.

## Événements à déclaration obligatoire



CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023







CMD 23-M31.A Rapport de surveillance réglementaire sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 – Réunion de la Commission, 2 novembre 2023









Relations externes et implication



## Relations externes et implication

CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

- Séances de discussion ouverte
- Publication de la Chronique de la DRSN
- Campagnes de courriels ciblés
- Activités de relations externes auprès des Nations et communautés autochtones
- Rencontres avec des associations ou des groupes de travail
- Présentations lors d'événements de l'industrie
- Articles dans des publications propres à l'industrie
- Réunions entre les nouveaux titulaires de permis et le personnel chargé des permis et de la conformité

Le personnel s'est engagé à faire preuve d'ouverture et de transparence en tout temps avec les titulaires de permis, les Nations et communautés autochtones, le public et les autres parties intéressées.



CMD 23-M31.A Rapport de surveillance réglementaire sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 – Réunion de la Commission, 2 novembre 2023









Obligations et engagements internationaux



### Obligations et engagements internationaux

CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

Le personnel veille à ce que les titulaires de permis mettent en œuvre les mesures requises pour respecter les obligations et engagements internationaux comme suit :

- en incorporant les exigences internationales dans les règlements canadiens
- en mettant en œuvre les codes, normes et documents d'orientation de l'AIEA
- en adhérant au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires par la mise en œuvre de l'accord relatif aux garanties entre le Canada et l'AIEA
- en incluant des restrictions relatives aux importations/exportations dans les permis, au besoin



Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Vienne, Autriche (source : Shutterstock)



CMD 23-M31.A Rapport de surveillance réglementaire sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 – Réunion de la Commission, 2 novembre 2023









Interventions

## Implication avec nos intervenants



CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 – Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

### Après la présentation du RSR de 2021, le personnel :

- a répondu aux commentaires de chaque intervenant individuellement (aucune intervention reçue de la part des Nations ou des communautés autochtones)
- a offert de rencontrer les intervenants pour discuter de leurs interventions et de la réponse du personnel à leurs interventions
  - un intervenant a demandé une réunion qui a eu lieu en septembre 2023

Le personnel s'engage à faire preuve d'ouverture et de transparence

### Incidence des interventions antérieures



CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

### Ajout de renseignements supplémentaires sur :

- le processus d'autorisation
- les types d'activités autorisées visées par le rapport
- le système de cotation et son incidence sur les tendances

La réceptivité et la transparence sont des éléments clés de l'engagement de la CCSN à renforcer la confiance envers l'organisme de réglementation nucléaire.

### Nouvelles interventions



CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

Deux demandes de financement des participants reçues – toutes deux approuvées

Rapport mis à la disposition du public pour une période de commentaires écrits de 45 jours

4 interventions reçues

La CCSN a reçu 47 commentaires/recommandations

### Principaux sujets des interventions en 2022(28)

CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

Sujet	Nombre de commentaires/recommandations		
Événements à déclaration obligatoire	12		
Disponibilité des données	8		
Format et contenu du rapport	5		
Tendances dans les rapports	5		
Obligations internationales	4		
Relations externes et implication	3		
Doses aux travailleurs	2		
Séances de la Commission	2		
Planification des inspections	2		
Contrôle de l'inventaire	1		
Affichage sur le site Web de la CCSN	1		
Financement des participants	1		
Soutien des conclusions dans le RSR	1		

CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 - Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

- Disponibilité des données
- Renseignements supplémentaires sur les industries réglementées
- Rapports d'événements
- Rendement du secteur médical pour le DSR Radioprotection

Les interventions aident à améliorer les rapports de surveillance réglementaire.

CMD 23-M31.A RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2022 – Réunion de la Commission, 2 novembre 2023

### Ce rapport permet de confirmer ce qui suit :

- La majorité des titulaires de permis inspectés respectait les exigences réglementaires.
  - Toutes les pratiques non sécuritaires (cotes inacceptables) ont été traitées immédiatement.
  - Tous les cas de non-conformité ont été corrigés à la satisfaction du personnel de la CCSN.
- Les doses demeurent faibles.
- Le personnel a veillé à la clôture de toutes les mesures d'application de la loi.
- Aucun événement ne représentait un risque élevé.
- La surveillance réglementaire par la CCSN continue d'être efficace.

L'utilisation des substances nucléaires et de l'équipement réglementé au Canada demeure sûre et sécuritaire



Cellules de haute activité utilisées pour manipuler les substances nucléaires non scellées produites par un cyclotron (source : personnel de la CCSN)

### Restez branchés

Joignez-vous à la conversation



suretenucleaire.gc.ca















